Mécanismes de la TVA agricole et principe de déclaration (herault)

Objectifs
Comprendre les régimes de TVA agricole et les mécanismes (TVA déductibles, TVA collectée) Apprendre à réaliser sa déclaration de TVA et devenir autonome

Enjeux
Dans le cadre de leurs activités de conseil, les accompagnateurs de Terres Vivantes ont noté un besoin d'acquisition de compétences permettant aux agriculteurs récemment installés de devenir autonomes dans leur déclaration fiscale.

Pré-requis
aucun

Contenu
Comprendre les mécanismes de la TVA agricole
- Savoir identifier la TVA collectée, la TVA déductible
- Savoir faire la différence entre TVA sur bien et services et TVA sur immobilisation
- Comprendre le traitement de la TVA sur immobilisation
- Savoir quand déclarer la TVA par rapport à la date de facture

Apprendre à renseigner la déclaration et bilan
- Connaitre les taux
- Apprendre à lire le formulaire
- Comprendre où le renseigner
- Savoir vérifier
- Apprendre à traiter la TVA déductible sur immobilisation avant installation

agriculteurs

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 24/03/2016

Tarifs
Adhérent 0€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements

Lydie CHAFFOTTE, responsable de stage
lydie.chaffotte@gmail.com
Terres Vivantes
6 rue Filandière
34 800
Clermont l\'Hérault
Tel. 04 67 96 41 05
Fax. 04 67 96 41 06
www.terresvivantes.org
N° d'organisme de formation : 91340637024

Taux de satisfaction : %

Ordinateur portable de préférence, repas tiré du sac

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

07 avr 2016 09:00 - 17:00 (7hrs)	6 rue filandière 34800 Clermont l'H	Lydie Chaffotte, formatrice TV, ingénieur agronome

Partenaire(s)

Financeur(s)

Bulletin d'inscription

Nom et Prénom ____________________________________

Adresse ____

Téléphone : ______________________________________

Courriel :_______________________________________